

Situation de l'économie européenne, rapport préparatoire sur les grandes orientations des politiques économiques GOPE

2004/2269(INI) - 22/02/2005 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

En adoptant par 331 voix pour, 273 voix contre et 34 abstentions, le rapport de M. Robert GOEBBELS (PSE, LU), le Parlement regrette les retards considérables accumulés dans la mise en oeuvre de la stratégie de Lisbonne, notamment dans le domaine des réformes structurelles et de l'assainissement des finances publiques dans une série d'États membres.

Le Parlement demande à la Commission d'oeuvrer davantage en faveur de la réalisation du marché intérieur et d'assurer une concurrence équitable dans tous les domaines. Il soutient l'indépendance de la Banque centrale européenne et suggère une harmonisation des hypothèses économiques sur la base desquelles sont élaborés les budgets et les calendriers budgétaires des membres de la zone euro. Il rappelle encore que la stabilité financière, l'assainissement des finances publiques et les taux d'intérêt bas issus de la politique de stabilité de la BCE sont des piliers explicites de la stratégie de Lisbonne.

Le Parlement réitère sa demande d'une mise en oeuvre de réformes du marché du travail, dans un esprit assurant l'équilibre entre flexibilité et sécurité ; il rappelle son attachement aux politiques favorables à l'esprit d'entreprise et d'initiative, à l'innovation et à la compétitivité industrielle ainsi que son soutien aux objectifs de la simplification administrative et de l'élimination des obstacles liés à la fiscalité des entreprises, par la mise en oeuvre du «Paquet Monti » sur l'harmonisation de la fiscalité; il souligne que le développement d'emplois de qualité s'accompagnera d'une amélioration de la productivité du travail en Europe.

Inquiet de la persistance d'un taux de chômage élevé, le Parlement insiste sur la nécessité de créer un environnement qui favorise la création de nouvelles entreprises, de simplifier l'environnement réglementaire, d'alléger le fardeau administratif pesant sur les PME et de diminuer le niveau général de la fiscalité en améliorant l'accès des PME aux sources de financement, en particulier aux capitaux à risque.

Le Parlement réitère son souhait de voir progressivement l'Union s'affranchir de sa dépendance énergétique, par la promotion d'énergies renouvelables et l'encouragement au développement des solutions de remplacement du pétrole, tel l'hydrogène. Il invite les États membres à soutenir fermement l'investissement dans l'avenir, en promouvant l'investissement dans la recherche (y compris la recherche fondamentale), et le développement, la haute technologie, les technologies respectueuses de l'environnement, les infrastructures et les réseaux transeuropéens ainsi que l'éducation et l'apprentissage tout au long de la vie. Il insiste également sur la nécessité d'investir et de valoriser les emplois dans les services (en particulier les services éducatifs, les services sociaux de proximité, les soins aux enfants et aux personnes âgées et l'aide à domicile) et juge indispensable de prévoir pour les travailleurs plus âgés eux des initiatives sur mesure telles que l'accompagnement, le conseil et des systèmes spécifiques de formation.

Les députés considèrent aussi que le développement du commerce international libre et équitable, fondé sur des opportunités égales, est à la fois source de développement pour les pays pauvres et de création de nouveaux marchés pour les pays développés.